



MESCHERS

Liberté, égalité, fraternité

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 18

L'an deux mil vingt trois

Le 28 novembre 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de MESCHERS,

Dûment convoqué s'est réuni en séance publique,

A la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Madame FRIBOURG Françoise**

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 22 novembre 2023

Délib n° 01-28-11-2023

PRESENTS :

Mme FRIBOURG Françoise – M. BANETTE Pascal – Mme MARIAUD VRIGNAUD Francine –
M. GUILLOUX Hervé – M. BOZIER Vincent – Mme MARTIN FRECHE Catherine – Mme JOUSSAUME
Monique – M. BEZIE Patrick - M. MAUDOUX Jean-Luc – M. BARRAUD Philippe (arrivé à 17h47 après le
vote de la délibération n°1) - Mme PIETTE Bernadette – Mme MÉCHIN Chantal – M. HARLÉ Éric - Mme
DROCHON Catherine – Mme BARATTE Annie-Claude – M. TINGAUD Pascal – Mme MORIN Catherine.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme FAYNET Maëlle a donné pouvoir à – Mme MARTIN FRECHE Catherine
M. DECUPPE Philippe a donné pouvoir à Mme FRIBOURG Françoise

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LAGUERRE Charlotte
Mme BERNARD Alexia
Mme CEGLAREK Marinette
M. BAUMGARTEN Nicolas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BARATTE Annie-Claude

1 – Tarifs 2024 – Budget communal -

Madame le Maire, donne lecture des tarifs applicables à la commune de Meschers (ci-annexé).

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire :

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
décide
à l'unanimité*

➤ *D'approuver les tarifs de la commune de Meschers applicables partir du 1^{er} janvier 2024.*

AR Prefecture

017-211702303-20231130-01_23_11_2023-DE

Reçu le

RESTAURANT SCOLAIRE

Il est proposé une évolution de 3 % sur les tarifs de la cantine

	Tarif 2023	Tarif 2024
Enfant	2,65 €	2,73 €
Adulte	5,86 €	6,00 €

BIBLIOTHEQUE

Il est proposé une évolution de 3 % sur l'ensemble des tarifs relatifs à la bibliothèque

Droits d'inscription

	Tarif 2023	Tarif 2024
Par famille et par année	14,00 €	14,50 €
Par famille et pour 2 mois	7,50 €	7,70 €
Par famille et pour semaine	3,30 €	3,40 €
Caution (inscription inférieure à 2	31,00 €	32,00 €

*Gratuité pour les enfants de moins de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.***CIMETIERE**

Il est proposé une évolution de 3 % sur l'ensemble des tarifs relatifs au cimetière

Concession

	Tarif 2023	Tarif 2024
Concession 50 ans	525,30 €	541,00 €
Concession 30 ans	315,20 €	324,65 €
Dépositoire : Forfait (par période de 7 jours)	12,60 €	13,00 €

Columbarium

	Tarif 2023	Tarif 2024
Concession 5 ans	157,60 €	162,30 €
Concession 15 ans	315,20 €	324,65 €
Concession 30 ans	525,30 €	541,00 €

Cavurne

	Tarif 2023	Tarif 2024
Concession 5 ans	78,80 €	81,20 €
Concession 15 ans	210,10 €	216,40 €
Concession 30 ans	420,20 €	432,80 €
Jardin du souvenir - Plaques à la mémoire des défunts	36,80 €	37,90 €
Ligne supplémentaire autre que le nom	10,50 €	10,80 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Il est proposé une évolution de +3 % sur l'ensemble des tarifs relatifs à l'occupation du domaine public

Véhicule

	Tarif 2023	Tarif 2024
Véhicule poids lourds (forfait - maximum 3 jours)	236,40 €	243,50 €
Camion vente alimentaire ambulante		
Du 1er juillet au 31 août / jour	26,80 €	27,60 €
A l'année (1 installation hebdomadaire) / mois	64,00 €	65,90 €

Animation foraine

	Tarif 2023	Tarif 2024
Grand chapiteau		
Par installation (2 jours maximum)	321,40 €	331,00 €
La journée supplémentaire	107,10 €	110,30 €

Chapiteau petit et moyen

Par installation (2 jours maximum)	160,70 €	165,50 €
La journée supplémentaire	53,60 €	55,20 €

Petit spectacle de plein air

Par installation (1 jour maximum)	53,60 €	55,20 €
-----------------------------------	---------	---------

Manèges et animations foraines - Avenue du port - Terrains cadastrés AL 383 et AL 425

Du 1er juillet au 31 août

Le m ²	1,07 €	1,10 €
-------------------	--------	--------

Promenades à poney

Du 1er juillet au 31 août	160,70 €	165,50 €
---------------------------	----------	----------

AR Prefecture

017-211702303-20231130-01_23_11_2023-DE
Reçu le Commerce 3

	Tarif 2023	Tarif 2024
Devantures - Terrasses commerces sédentaires		
Année complète /m ²	25,75 €	26,50 €
Du 1er avril au 1er novembre/m ²	19,40 €	20,00 €
Saisonniers au mois /m ² (du 15 juin au 15 septembre)	2,90 €	3,00 €
Emplacement au port pour exposer (par tranche de 4ml)		
Forfait à l'année	321,50 €	331,15 €
Forfait saison estivale (15 avril au 15 octobre)	211,00 €	271,30 €
Cabanes du port		
Occupation annuelle (sauf cabanes n°6 et 7) /m ²	22,00 €	22,65 €
Occupation annuelle pêcheurs professionnels (cabanes n°6 et n°7)/m ²	11,00 €	11,30 €

Marché alimentaire et non alimentaire	Tarif 2023	Tarif 2024
Emplacement au marché couvert		
Boxes n°1, n°2, n°3, n°6, n°7, n°8 et n°9		
Engagement de présence 47 semaines /an / ml	205,00 €	211,15 €
Engagement de présence 36 semaines /an / ml	241,10 €	248,30 €
Boxes n°4 et n°5 (surface commerciale réduite)		
Engagement de présence 47 semaines /an / ml	102,50 €	105,60 €
Engagement de présence 36 semaines /an / ml	120,50 €	124,10 €

Emplacement hors marché couvert		
Abonnements		
Du 1er janvier au 31 décembre -		
Abonnement - Forfait /ml	162,00 €	166,90 €
Sans abonnement		
Du 1er janvier au 31 mars et du 1er octobre au 31 décembre		
Le ml	Gratuité	Gratuité
Du 1er avril au 30 septembre		
Le ml	3,30 €	3,40 €
Marché nocturne		
Le ml	4,30 €	4,40 €

AR Prefecture

017-211702303-20231130-01_23_11_2023 DE
Reçu le 01/12/2023

Occupation du domaine public - Voirie (Ces redevances ne s'appliquent pas aux travaux effectués sur des réseaux publics ou voiries publiques)			Tarifs 2024
Tarifs inchangés			
Emprise sur le domaine public (enceinte de chantier, baraque, bennes, nacelles, grues)			1 €/m ² /jour
Échafaudage			1 €/mètre linéaire/jour
Dépôt de matériaux (sable, cailloux, bois ...)			5 € (forfait) /jour
Neutralisation d'une place de stationnement			2 € (forfait) /jour
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale d'une rue ou la déviation d'un sens de circulation			100 € (forfait) /demi-journée
Tournage de film	Tarif 2023	Tarif 2024	
Journée d'occupation du domaine public, hors intervention nécessaire éventuelle des agents des services techniques	200 € (forfait) /jour	250 € (forfait) /jour	
Tarifs intervention services communaux	Tarifs 2023	Tarifs 2024	
Augmentation de 3 %			
Main d'œuvre par heure et par agent	50,00 €	51,50 €	
Petit matériel (tondeuse, débroussailluse) par heure	25,00 €	25,75 €	
Véhicule par heure d' intervention	100,00 €	103,00 €	
Frais de décharge par m3	80,00 €	82,40 €	
Stationnement sur l'aire des camping cars	Tarifs 2023	Tarifs 2024	
Augmentation 3 %			
Stationnement véhicule / jour (taxe de séjour incluse pour 2 personnes) + 3 %	11,30 €	11,60 €	
Remplissage des réservoirs avec de l'eau claire (100 litres)	2,00 €	2,00 €	

Il est proposé une évolution de 3% sur l'ensemble des tarifs de la Passerelle

ASSOCIATION COMMUNALE		
	Grande salle	Cuisine
La journée en semaine (du lundi au vendredi sauf jour férié)	108,25 €	53,55 €
La journée samedi / dimanche / jour férié	216,40 €	81,15 €
Le week-end	324,65 €	108,25 €
<i>Les associations communales peuvent bénéficier de trois mises à disposition gratuites par an du 1er janvier au 30 juin et du 16 septembre au 31 décembre / Chaque mise à disposition ne pourra exister 3 jours - Au-delà, les mises à disposition seront facturées.</i>		
PARTICULIER COMMUNE		
	Grande salle	Cuisine
La journée samedi / dimanche / jour férié	216,40 €	81,15 €
Le week-end	324,65 €	108,25 €
ENTREPRISE COMMUNE		
	Grande salle	Cuisine
La journée en semaine (du lundi au vendredi sauf jour férié)	216,40 €	81,15 €
La journée samedi / dimanche / jour férié	324,65 €	108,25 €
Le week-end	424,35 €	162,30 €
ASSOCIATION HORS COMMUNE		
	Grande salle	Cuisine
La journée en semaine (du lundi au vendredi sauf jour férié)	216,40 €	81,15 €
La journée samedi / dimanche / jour férié	324,20 €	108,25 €
Le week-end	432,80 €	162,30 €
PARTICULIER HORS COMMUNE		
	Grande salle	Cuisine
La journée samedi / dimanche / jour férié	324,65 €	108,25 €
Le week-end	432,80 €	162,30 €
ENTREPRISE HORS COMMUNE		
	Grande salle	Cuisine
La journée en semaine (du lundi au vendredi sauf jour férié)	324,65 €	81,15 €
La journée samedi / dimanche / jour férié	432,80 €	108,25 €
Le week-end	541,05 €	162,30 €
Option location gradins	216,40 €	
Mise à disposition d'un régisseur / jour (forfait régie spectacle et cinéma)	270,50 €	
CAUTION / pas d'augmentation	1 030,00 €	
MENAGE <i>Si besoin d'une intervention</i>	108,25 €	

Meschers, le 30 novembre 2023

Le Maire,
Françoise FRIBOURG

Le secrétaire de séance,
Annie-Claude BARATTE




MESCHERS

Liberté, égalité, fraternité

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 19

L'an deux mil vingt trois

Le 28 novembre 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de MESCHERS,

Dûment convoqué s'est réuni en séance publique,

A la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Madame FRIBOURG Françoise**

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 22 novembre 2023

Délib n° 02-28-11-2023

PRESENTS :

Mme FRIBOURG Françoise – M. BANETTE Pascal – Mme MARIAUD VRIGNAUD Francine –
M. GUILLOUX Hervé – M. BOZIER Vincent – Mme MARTIN FRECHE Catherine – Mme JOUSSAUME
Monique – M. BEZIE Patrick - M. MAUDOUX Jean-Luc – M. BARRAUD Philippe (arrivé à 17h47 après le
vote de la délibération n°1) - Mme PIETTE Bernadette – Mme MÉCHIN Chantal – M. HARLÉ Eric - Mme
DROCHON Catherine – Mme BARATTE Annie-Claude – M. TINGAUD Pascal – Mme MORIN Catherine.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme FAYNET Maëlle a donné pouvoir à – Mme MARTIN FRECHE Catherine
M. DECUPPE Philippe a donné pouvoir à Mme FRIBOURG Françoise

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LAGUERRE Charlotte
Mme BERNARD Alexia
Mme CEGLAREK Marinette
M. BAUMGARTEN Nicolas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BARATTE Annie-Claude

2 - Tarifs 2024 – Budget du port -

Vu Les articles L.2125-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes
Publiques (CG3P).

Madame le Maire, donne lecture des tarifs applicables au port de Meschers (ci-annexé).

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire :

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
décide
à la majorité
18 voix pour, 1 abstention (M. HARLÉ)*

➤ *D'approuver les tarifs du port de Meschers applicables partir du 1^{er} janvier 2024 :*

CALE DE MISE A L'EAU

	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Badge utilisateur	7.50 €	9.00 €
Mise à l'eau ou à terre par les particuliers par leurs propres moyens (jets skis compris) – Forfait	4.58 €	5.50 €
Mise à l'eau ou à terre par les locataires du port par leurs propres moyens :		
- Particuliers	Gratuité	Gratuité
- Professionnels – Forfait annuel	328.13 €	393.75 €
CARRELETS		
	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Carrelets ≤ 20 m ² - Tarif annuel	196.00 €	235.20 €
Carrelets > 20 m ² - le m ² supplémentaire	11.81 €	14.18 €
BATEAUX DE PECHE - Professionnels		
	Tarif H.T.	
Longueur	Mois	Année
Bateaux ≤ 5.99 mètres	96.04 €	115.15 €
Bateaux > 6 mètres	96.04 €	219.10 €
AIRE DE STATIONNEMENT SUR AIRE TECHNIQUE		
	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Prix au m ² par jour	0.35 €	0.40 €
AUTRES PRESTATIONS		
	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
Douche plaisanciers	Gratuité	
Machine à laver le linge plaisanciers	1.66 €	2.00 €
Sèche-linge plaisanciers	1.66 €	2.00 €
Inscription sur liste d'attente	Gratuité	
Renouvellement de l'inscription sur liste d'attente	13.33 €	16.00 €
Déplacement d'un bateau à l'intérieur du port par les agents du port – Aller/Retour	61.25 €	73.50 €

CATÉGORIE BATEAU	SURFACE En m ²	TARIF Par m ² et par jour d'occupation	
		Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
A	≤ 10m ²	3.45 €	4.14 €
B	> 10m ² et ≤ 12m ²	3.96 €	4,75 €
C	> 12m ² et ≤ 14m ²	4.48 €	5,38 €
D	> 14m ² et ≤ 16m ²	5.01 €	6.01 €
E	> 16m ² et ≤ 18m ²	5.57 €	6,69 €
F	> 18m ² et ≤ 20m ²	6.13 €	7,35 €
G	> 20m ² et ≤ 22m ²	6.73 €	8.07 €
H	> 22m ² et ≤ 25m ²	7.43 €	8,91 €
I	> 25m ² et ≤ 28m ²	7.92 €	9,50 €
J	> 28m ² et ≤ 31m ²	8.75 €	10,50 €
K	> 31m ² et ≤ 34m ²	8.95 €	10,74 €
L	> 34m ² et ≤ 37m ²	9.28 €	11.13 €
M	> 37m ² et ≤ 41m ²	9.67 €	11,96 €
N	> 41m ² et ≤ 44m ²	11.56 €	12,90 €
O	> 44m ²	11.01 €	13,87 €

TARIF CHENAL - TARIF AU M² À L'ANNÉE : 18.38 € H.T. soit 22.05 € T.T.C.

CATÉGORIE BATEAU	SURFACE En m ² (cf acte de francisation)	COEFFICIENT APPLIQUÉ
A	≤ 10m ²	1
B	>10m ² et ≤ 12m ²	1
C	> 12m ² et ≤ 14m ²	1
D	> 14m ²	1

ESCALE - Par jour et par période -

CATEGORIE BATEAU	SURFACE EN M ² (Cf. acte de francisation)	BASSE SAISON 50 % d'abattement pour 1 mois 25 % d'abattement pour 15 jours (1 ^{er} octobre au 30 avril)		MOYENNE SAISON (1 ^{er} mai au 30 juin et du 1 ^{er} septembre au 30 septembre)		HAUTE SAISON (Juillet et août)	
		Tarif H.T.	Tarif T.T.C.	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.	Tarif H.T.	Tarif T.T.C.
A	≤ 10m ²	5.25 €	6.30 €	7.88 €	9.45 €	10.50 €	12.60 €
B	> 10m ² et ≤ 12m ²	6.13 €	7.35 €	8.75 €	10.50 €	11.38 €	13.65 €
C	> 12m ² et ≤ 14m ²	7.00 €	8.40 €	9.63 €	11.35 €	12.25 €	14.70 €
D	> 14m ² et ≤ 16m ²	7.88 €	9.45 €	10.50 €	12.60 €	13.13 €	15.75 €
E	> 16m ² et ≤ 18m ²	8.75 €	10.50 €	11.38 €	13.65 €	14.00 €	16.80 €
F	> 18m ² et ≤ 20m ²	9.63 €	11.35 €	12.25 €	14.70 €	14.88 €	17.85 €
G	> 20m ² et ≤ 22m ²	10.50 €	12.60 €	13.13 €	15.75 €	15.75 €	18.90 €
H	> 22m ² et ≤ 25m ²	11.38 €	13.65 €	14.00 €	16.80 €	16.63 €	19.75 €
I	> 25m ² et ≤ 28m ²	12.35 €	14.70 €	14.88 €	17.85 €	17.50 €	21.00 €
J	> 28m ² et ≤ 31m ²	13.13 €	15.75 €	15.75 €	18.90 €	18.38 €	22.05 €
K	> 31m ² et ≤ 34m ²	14.00 €	16.80 €	16.63 €	19.95 €	19.25 €	23.10 €
L	> 34m ² et ≤ 37m ²	14.88 €	17.85 €	17.50 €	21.00 €	20.13 €	24.15 €
M	> 37m ² et ≤ 41m ²	15.75 €	18.90 €	18.38 €	22.05 €	21.00 €	25.20 €
N	> 41m ² et ≤ 44m ²	16.63 €	19.95 €	19.25 €	23.10 €	21.88 €	26.25 €
O	> 44m ²	17.50 €	21.00 €	20.13 €	24.15 €	22.75 €	27.30 €

Meschers, le 30 novembre 2023

Le Maire,
Françoise FRIBOURG

Le secrétaire de séance,
Annie-Claude BARATTE




MESCHERS

Liberté, égalité, fraternité

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt trois

Le 28 novembre 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de MESCHERS,
Dûment convoqué s'est réuni en séance publique,
A la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Madame FRIBOURG Françoise**

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 22 novembre 2023

Délib n° 03-28-11-2023

PRESENTS :

Mme FRIBOURG Françoise – M. BANETTE Pascal – Mme MARIAUD VRIGNAUD Francine –
M. GUILLOUX Hervé – M. BOZIER Vincent – Mme MARTIN FRECHE Catherine – Mme JOUSSAUME
Monique – M. BEZIE Patrick - M. MAUDOUX Jean-Luc – M. BARRAUD Philippe (arrivé à 17h47 après le
vote de la délibération n°1) - Mme PIETTE Bernadette – Mme MÉCHIN Chantal – M. HARLÉ Eric - Mme
DROCHON Catherine – Mme BARATTE Annie-Claude – M. TINGAUD Pascal – Mme MORIN Catherine.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme FAYNET Maëlle a donné pouvoir à – Mme MARTIN FRECHE Catherine
M. DECUPPE Philippe a donné pouvoir à Mme FRIBOURG Françoise

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LAGUERRE Charlotte
Mme BERNARD Alexia
Mme CEGLAREK Marinette
M. BAUMGARTEN Nicolas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BARATTE Annie-Claude

3- Tarifs 2024 – Grottes du Régulus -

Monsieur Hervé GUILLOUX, Maire adjoint, propose au Conseil Municipal de voter les tarifs de 2024

- *Droits d'entrée du site :*

Adulte.....	8,50 €
Groupe d'adultes (10 personnes et plus)	7,50 €
Enfant (6 à 15 ans)	6,00 €
Groupe d'enfants (10 personnes et plus)	5.00 €
Enfant groupe Rallye (y compris moins de 6 ans).....	5.00 €
Nocturne adulte.....	13,00 €
Nocturne enfant (6 à 15 ans)	10,00 €

Tarif réduit adulte sur présentation de justificatif..... 7,50 €

Handicapés, Etudiants (post bac), Demandeurs d'emplois, Carte Cezam, Famille nombreuse, Passeport Découvertes Charentes Tourisme, Croisière la Bohème Verdon, le Moulin du Fâ Barzan, le Parc de l'Estuaire St Georges de Didonne, le Musée de Royan, le Musée du Caviar Chenac-St-Seurin, le Vieux Clocher St Palais, le Musée de la Pêche Talmont, Pass Villégiature OTC, Détenteurs carte de fidélité.

Tarif réduit* enfant sur présentation de justificatif..... 5,00 €

Handicapés, Carte Cezam, Famille nombreuse, Passeport Découvertes Charentes Tourisme, Croisière La Bohème Verdon, le Moulin du Fâ Barzan, le Parc de l'Estuaire St Georges de Didonne, le Musée de Royan, le Musée du Caviar Chenac-St-Seurin, le Vieux Clocher St Palais, le Musée de la Pêche Talmont, Pass Villégiature OTC, Détenteurs carte de fidélité.

Déambulation : tarif unique à partir de 6 ans..... 4,00 €

Gratuité : Moins de 6 ans, Presse, Personnel Matata / Parc de l'Estuaire / Moulin du Fâ / Musée de Royan / Musée du Caviar / Vieux Clocher / Musée de la Pêche / Pour les groupes : 1 accompagnateur offert à partir de 10 personnes payantes, Gagnants lotos/kermesses, Journées Européennes du Patrimoine, Personnel municipal et Bénévoles des « Passagers du Régulus », Passeports Totem Distribution et Route des Trésors de Saintonge et d'Aunis, Enseignant préparant une visite scolaire.

Monsieur Hervé GUILLOUX précise que le règlement des droits de visite pourra être effectué, pour les groupes, après service fait, sur émission d'un titre de recette.

Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré
décide
à l'unanimité

➤ D'approuver les tarifs proposés du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Meschers, le 30 novembre 2023

Le Maire,
Françoise FRIBOURG



Le secrétaire de séance,
Annie-Claude BARATTE





Liberté, égalité, fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 19

L'an deux mil vingt trois

Le 28 novembre 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de MESCHERS,

Dûment convoqué s'est réuni en séance publique,

A la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Madame FRIBOURG Françoise**

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 22 novembre 2023

Délib n°22-28-11-2023

PRESENTS :

Mme FRIBOURG Françoise – M. BANETTE Pascal – Mme MARIAUD VRIGNAUD Francine –
M. GUILLOUX Hervé – M. BOZIER Vincent – Mme MARTIN FRECHE Catherine – Mme JOUSSAUME
Monique – M. BEZIE Patrick - M. MAUDOUX Jean-Luc – M. BARRAUD Philippe (arrivé à 17h47 après le
vote de la délibération n°1) - Mme PIETTE Bernadette – Mme MÉCHIN Chantal – M. HARLÉ Éric - Mme
DROCHON Catherine – Mme BARATTE Annie-Claude – M. TINGAUD Pascal – Mme MORIN Catherine.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme FAYNET Maëlle a donné pouvoir à – Mme MARTIN FRECHE Catherine
M. DECUPPE Philippe a donné pouvoir à Mme FRIBOURG Françoise

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LAGUERRE Charlotte
Mme BERNARD Alexia
Mme CEGLAREK Marinette
M. BAUMGARTEN Nicolas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BARATTE Annie-Claude

22 – Grottes du Régulus – Produits boutique – Sortie de stock –

Monsieur Hervé GUILLOUX, Maire adjoint informe le Conseil Municipal que les Grottes du Régulus ont organisé des jeux de piste, afin de procéder au tirage au sort qui aura lieu d'ici au 31/12/2023 et à l'envoi de 6 colis (3 gagnants Minidik, 3 gagnants Lady Bubulle), il convient de sortir du stock selon le prix d'achat les produits suivants :

Produits récompensant les **3 gagnants du jeu de piste enfants** des Grottes du Régulus :

- | | |
|---|---------|
| ● 1 Jeu de 7 familles sur les phares : 6.90 € X 3 | 20.70 € |
| ● 1 Chalutier : 5.50 € X 3 | 16.50 € |
| ● 1 Lot de 7 gommes : 6.90 € X 3 | 20.70 € |
| ● 1 Stylo coquillage : 4.00 € X 3 | 12.00 € |
| ● 1 Crayon papier bois naturel : 2.50 € X 3 | 7.50 € |
| ● 1 Bracelet bouteille : 5.10 € X 3 | 15.30 € |

AR Prefecture

017-211702303-20231130-22_28_11_2023-DE
Reçu le 01/12/2023

- 2 Cartes postales : 1.00 € X 3
 - 1 Monnaie de Paris : 2.00 € X 3
 - 1 Mug : 7.80 € X 3
- Total :**

3.00 €
6.00 €
23.40 €
125.10 €

Produits récompensant les **3 gagnants du jeu de piste adulte** des Grottes du Régulus :

- 1 Stylo bambou : 4.20 € X 3
 - 1 Magnet bulle : 3.40 € X 3
 - 1 Bracelet bouteille : 5.10 € X 3
 - 1 carte postale : 0.50 € X 3
 - 1 Mug : 7.80 € X 3
 - 1 Monnaie de Paris : 2.00 € X 3
 - 1 Totte bag : 6.00 € X 3
- Total :**

12.60 €
10.20 €
15.30 €
1.50 €
23.40 €
6.00 €
18.00 €
87.00 €

*Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré
décide
à l'unanimité*

- *De sortir du stock les produits boutique des Grottes du Régulus cités ci-dessus et d'autoriser l'envoi des colis aux gagnants des jeux de piste.*

Meschers, le 30 novembre 2023

Le Maire,
Françoise FRIBOURG



Le secrétaire de séance,
Annie-Claude BARATTE

